

# LE GUIDE PAS À PAS

Transport scolaire  
et scolaire adapté  
2024/25

SOYEZ  
À LA PAGE  
POUR  
LA RENTRÉE.

**INSCRIPTION  
EN LIGNE**



Du 24 juin au 19 août

**INSCRIPTIONS EN LIGNE  
ET LIEUX D'ACCUEIL SUR:**

[www.martiniquetransport.mq](http://www.martiniquetransport.mq)

**mt**  
martiniquetransport

# Transport scolaire et scolaire adapté 2024/25

VOTRE PLATEFORME EN LIGNE

EST OUVERTE !



## COMMENT ACCÉDER À LA PLATEFORME ?

### ÉTAPE 1

Connectez-vous sur  
[www.martiniquetransport.mq](http://www.martiniquetransport.mq)

### ÉTAPE 2

Rendez-vous dans la rubrique  
« **TRANSPORT SCOLAIRE** »

### ÉTAPE 3

Cliquez sur le bouton  
« **L'inscription au transport scolaire** »

puis le bouton sur la page  
« **J'accède à la plateforme** »



Tous les élèves des différents secteurs (sud, centre et nord)  
doivent s'inscrire depuis le site de MARTINIQUE TRANSPORT.

## POUR ALLER PLUS VITE, SCANNEZ-MOI !



Accédez directement  
à la plateforme d'inscription  
via ce QR Code.

DATE LIMITE

**19**  
**AOÛT**  
**2024**

## COMMENT S'INSCRIRE ?

### ÉTAPE 1 : IDENTIFIEZ-VOUS

#### POUR UNE RÉINSCRIPTION :

Accédez à votre espace en entrant vos identifiants habituels.

#### VOUS N'AVEZ PAS ENCORE DE COMPTE ?

Suivez les étapes et créez votre compte en ligne.

- Un **justificatif de domicile de l'année en cours** (eau, électricité, téléphone, avis d'imposition)
- Une **attestation d'inscription scolaire pour l'année 2024-2025** ou une **copie du carnet de correspondance** ou une **attestation sur l'honneur** (modèle disponible dans l'onglet « informations » du site)
- **Pour les enfants de 3 ans révolus** le livret de famille ou l'extrait d'acte de naissance, ou la pièce d'identité de l'enfant
- **Pour le transport scolaire adapté** L'avis de transport ou notification MMPH à jour
- L'**attestation d'inscription à l'internat 2024-2025**
- Une **photo d'identité récente** de votre enfant (.jpg ou .png)

### ÉTAPE 2 : RENSEIGNEZ VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION EN LIGNE



Avant de commencer, rassemblez les documents suivants au format numérique.

### ÉTAPE 3 : EFFECTUEZ VOTRE PAIEMENT EN LIGNE

**Règlement en plusieurs fois accepté pour les 3 modes de paiement**



**PAR CARTE BANCAIRE**  
directement sur la plateforme



**EN ESPÈCES**  
auprès d'un bureau de Poste



**PAR TPE**  
(jusqu'à 4 fois maximum)



Votre carte de transport sera délivrée ou réactivée après validation de votre paiement. En cas d'anomalie, il revient à MARTINIQUE TRANSPORT d'annuler votre paiement.

## VOUS RENCONTREZ UNE DIFFICULTÉ ?



Nos équipes sont à votre écoute avec le **CHAT EN LIGNE** sur la plateforme. Du **24 juin au 2 août 2024**, des **points d'accueils délocalisés** seront disponibles dans certaines communes. (Voir calendrier sur [www.martiniquetransport.mq](http://www.martiniquetransport.mq))

## À SAVOIR...

- Les élèves inscrits au transport scolaire devront impérativement **valider leur carte de transport** à chaque montée dans le bus.
- L'inscription au transport scolaire ou transport adapté vaut **acceptation du règlement des Transports scolaires** (RTS et RTSA) fixant les règles et conditions d'accès aux services de transport scolaire organisés par MARTINIQUE TRANSPORT.
- En **cas de perte, vol ou détérioration de la carte de transport**, aucun remboursement ne pourra être effectué. Une nouvelle carte sera délivrée à l'élève par les services de MARTINIQUE TRANSPORT pour un montant de 10€.

Vous pouvez consulter les tarifs en vigueur, les informations concernant une demande de duplicata de carte en cas de perte ainsi que le RTS sur le site :  
**[WWW.MARTINIQUETRANSPORT.MQ](http://WWW.MARTINIQUETRANSPORT.MQ)**

MARTINIQUE TRANSPORT est la seule autorité organisatrice de transport scolaire en Martinique pour tous les secteurs : Centre, Sud, Nord et intersecteur.

## UNE QUESTION ? UNE DIFFICULTÉ ?



**POINTS  
DÉLOCALISÉS  
ET SIÈGE  
DE MARTINIQUE  
TRANSPORT**



**TÉLÉPHONE  
0596 01 02 50**



**CHAT EN LIGNE  
VIA LE SITE**



**RÉSEAUX  
SOCIAUX  
DE MARTINIQUE  
TRANSPORT**